

16 octobre 2017

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 16 octobre 2017, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 6 octobre 2017 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Méлина ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :**

**Absents :**

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, M. Yves CALIPPE donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Marie-Thérèse LEROUX donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET.

**Invités:** M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.  
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## **Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale**

### **1 Fonds d'aide aux jeunes - Action collective complémentaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention à hauteur de 3 000 € en faveur de la Mission Locale Sarthe et Loir, pour l'action collective "Mobilité", dans l'attente du transfert de cette action à l'association Carbur'Pera.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **2 Subvention aux associations à caractère social (Solidarité départementale)**

Il est proposé à la Commission permanente de répondre favorablement à trois nouvelles demandes de subventions (deux clubs de retraités et le Centre social LARES de Montfort le Gesnois - hôtel social). Le montant total des subventions proposées est de 16 430 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **3 Création du lieu de vie "LA FARFOLIERE"**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention autorisant la création d'un lieu de vie et d'accueil de 4 places, situé à Sablé-sur-Sarthe, afin d'augmenter la capacité d'accueil du dispositif de protection de l'enfance en Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **4 Subvention à un organisme pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique destiné au portage de repas à domicile des personnes âgées bénéficiaires de l'A.P.A**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à S.A.R.T.H 72 une subvention de 10 000 € pour l'achat d'un véhicule frigorifique.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **5 Objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2018**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, pour 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## 6 Remises gracieuses de dettes (Solidarité Départementale)

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des remises gracieuses de dettes ainsi qu'il suit :

Je vous propose donc de donner :

- 3 avis défavorables pour une remise totale ou partielle de dettes représentant un montant total de 1 785,47 €,
- 3 avis favorables pour une remise totale de dettes représentant un montant total de 5 318,95 €,
- 2 avis favorables pour une remise partielle de dettes représentant un montant total de 5 957 € et un reste à charge pour les bénéficiaires de 10 660,41 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## 7 Effacement de dettes

Il est proposé à la Commission permanente, conformément aux ordonnances du tribunal d'instance du Mans, de procéder à l'effacement des dettes de deux administrés soit :

- 1 543,02 € au titre de et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- 1 240,02 € au titre de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

## Commission Insertion et Logement

## 8 Admissions en non-valeur - Insertion- Programmation FSE

Il est proposé à la Commission permanente : d'approuver les admissions en non-valeur de 9 932,30 € au titre du RMI, 40 486 € au titre du RSA ; d'approuver la révision du barème des sanctions de l'Equipe Pluridisciplinaire ; de valider la liste des organismes retenus au titre du FSE et les subventions proposées pour 2017 ; de valider la déprogrammation au titre du FSE du dossier « Développer l'usage et la pratique du numérique » portée par Via Formation (année 2016) et de résilier la convention FSE ; d'habiliter le Président à signer l'avenant n°2 de partenariat avec VIA FORMATION à hauteur de 9 556,05 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.**

Mme Véronique CANTIN, membre de droit du Conseil d'administration de l'association ESTIM, ne prend part ni au débat ni au vote.

## 9 Programmation FSE 2014-2020 - Enveloppe 2015/2017 - Année 2017

Il est proposé à la Commission permanente de valider la programmation de l'opération interne 201600958 "Assistance technique 2017" au titre de la subvention globale FSE 2015-2017 et de prendre acte du bilan de la programmation au 16 octobre 2017.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## 10 **Logement**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer :

- à Sarthe Habitat 107 000 € au titre de la délégation des aides à la pierre, 100 000 € au titre de l'aide départementale aux P.L.A.I., 13 689 € et 5 000 € pour des travaux d'économie d'énergie et des travaux d'adaptation ;
- à F2M 2 000 € pour des travaux d'économie d'énergie ;
- à la commune de Montval-sur-Loir 28 612 € pour financer des travaux de viabilisation ;

et d'annuler les subventions attribuées à Le Mans Métropole Habitat d'un montant total de 2 130 €.

### **Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.**

Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de Sarthe Habitat, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

## 11 **Fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 20 000 € à la Commune du Grand-Lucé.

### **Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## 12 **Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne, une subvention de 2 500 € à un couple des propriétaires occupants pour la réhabilitation de leur logement.

### **Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

## **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

## 13 **Avenant 1 et 2 à la convention de partenariat Etat/Département sur le financement du volet numérique dans les collèges**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les avenants à la convention de partenariat Etat/Département sur le financement du volet numérique dans les collèges.

### **Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## 14 **Reconduction de la mise à disposition de l'espace numérique de travail académique E-lyco à destination des établissements scolaires du second degré**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer d'une part la convention cadre de partenariat pour la reconduction de la mise à disposition d'un environnement numérique de travail dans les établissements scolaire du second degré de l'Académie de Nantes et d'autre part la convention constitutive de groupement de commandes pour la mise en œuvre des marchés afférents.

### **Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

## Commission Réussite éducative et Citoyenneté

### 15 **Budget de fonctionnement des collèges publics**

#### **Année 2018**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir les dépenses de fonctionnement de matériel et d'équipement des collèges publics du Département pour un montant de 4 401 260 € - Année 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### 16 **Budget de fonctionnement des collèges publics - Année 2017**

#### **Dotation complémentaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide complémentaire de 934 € au collège Vauguyon du Mans pour l'acquisition de matériel d'assistance physique pour les élèves en situation de handicap.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### 17 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 51 776,39 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### 18 **Renouvellement des Equipements de Protection Individuelle et des vêtements de travail des Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement**

Il est proposé à la Commission permanente de statuer sur le rythme de renouvellement et le nombre d'Equipements de Protection Individuelle et des vêtements de travail, des Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### 19 **Tarifs de demi-pension dans les collèges publics - Année 2018**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer les tarifs de restauration dans les collèges publics sarthois à compter du 1er janvier 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour, 8 contre**

### 20 **Tarifs d'utilisation des équipements sportifs communaux et intercommunaux par les collèges - Année scolaire 2017-2018**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer les tarifs pour la location des installations sportives mises à disposition des collégiens pour l'année 2017-2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour et 3 abstentions.**

21 **Mise à disposition au profit du principal-adjoint du collège Bercé à Montval sur Loir d'un logement de fonction du Lycée Racan**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de donner son accord pour la mise à disposition d'un logement de fonction du lycée Racan au profit du principal-adjoint du collège Bercé de Montval sur Loir,
- d'autoriser le versement d'une redevance mensuelle totale de 549,66 € comprenant : 338 € de loyer et 211,66 € de charges à compter du 1er septembre 2017.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

22 **Effacement de dettes de l'association OGEC St Michel des Perrais à Parigné le Pôlin Exercice 2017**

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes ayant fait l'objet de procédures d'effacement de dettes pour un montant de 83 126 € concernant l'association OGEC du collège St Michel des Perrais à Parigné le Polin.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

23 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 10 745,89 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

24 **Aides à l'éducation**

Il est proposé à la Commission permanente, au titre de l'année scolaire 2017-2018, d'accorder à dix collèges une dotation complémentaire de 1 000 €, représentant un montant global de 10 000 €, pour leur permettre de prendre en charge, sur leur budget actuel, le coût des fournitures administratives et l'affranchissement du courrier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

25 **Convention de coopération entre la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe relative à l'organisation des transports**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de coopération entre la Région et le Département de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

26 **Participation du Département aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre des frais des transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 23 787 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

Mme Véronique RIVRON, Conseillère municipale de la ville du Mans, Mme Elen DEBOST, adjointe au Maire du Mans, ne prennent part ni au débat ni au vote.

27 **Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder, au titre de l'année 2017, une subvention de 150 € à l'ASAJIS (Internat de jeunes sportifs de haut niveau).

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### Commission Infrastructures routières

28 **Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2017**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder la subvention d'aide à la voirie communale 2017 pour les cantons de La Ferté-Bernard et d'Ecommoy.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

29 **Modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

30 **Grosses réparations de chaussée 2017 : modification du programme**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la programmation d'un tapis sur la RD13, à Villaines-sous-Lucé, pour un montant de 110 000 €, sans modification de l'enveloppe votée au budget.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

31 **Acquisition de locaux à Coulaines**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'un immeuble situé à Coulaines.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

32 **Cession à la SAFER Maine-Océan d'une portion de l'ancien tracé de la RD 22 à Chantenay-Villedieu**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord à la cession par le Département à la SAFER Maine-Océan d'une portion de l'ancien tracé de la RD 22 à Chantenay-Villedieu.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 33 **Admission en non-valeur budget annexe du Parc départemental**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider l'admission en non-valeur de titres de recettes pour la somme de 358,80 € qui concerne le budget annexe du Parc départemental.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 34 **sinistre : admission en non-valeur**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur d'un sinistre, pour un montant de 2 404.25 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

### **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

- 35 **Politique de l'eau**  
Il est proposé à la Commission permanente :  
- d'arrêter la programmation prévisionnelle pour l'assainissement en 2017 pour un montant de 326 093 €;  
- de subventionner sur ce programme l'opération de Bazouges - Cré sur Loir répertoriée en annexe 2 pour un montant de 80 680 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 36 **Environnement**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention cynégétique pour la saison de chasse 2017/2018 avec la Société de chasse des Landes d'Aubigné-Racan, pour la régulation des nuisibles sur l'espace naturel sensible de Cherré (propriété départementale) sur la commune d'Aubigné-Racan.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 37 **Agriculture**  
Il est proposé à la Commission permanente:  
- d'accorder une aide de 1500 € à la SAS Jeunes Laitiers Sarthois pour l'achat d'un 4ème tank à lait, en complément et dans le cadre de l'aide de minimis déjà accordée lors de la Commission Permanente du 7 juillet 2017 ;  
- d'accorder une aide de 425 € chacun à deux comices agricoles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 38 **Convention avec le CAUE : Avenant à la convention du 17 mai 2017**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider l'avenant à la convention de financement 2017 entre le Département et le CAUE de la Sarthe afin de permettre le versement d'un complément à hauteur de 3 983,56 € au CAUE.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.**

Mmes Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Dominique AUBIN, Véronique RIVON et M. Emmanuel FRANCO, membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, ne prennent part ni au débat ni au vote.



39 **Institution interdépartementale du bassin de la Sarthe : transformation en syndicat mixte**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de donner un avis favorable au projet de transformation de l'IIBS en syndicat mixte ouvert dans un premier temps (avec intégration d'EPCI) puis fermé (après sortie des Départements)
- de valider le projet de statuts joint en annexe
- de prendre acte de la démarche en cours, au 31 décembre 2017 et de repousser la date de sortie de l'IIBS au plus tard au 30 juin 2018.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

40 **Renouvellement de la convention de mise à disposition d'agents départementaux au profit du syndicat mixte de la rivière Huisne**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition d'agents départementaux et d'habiliter le Président à signer la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

41 **Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : - 20 000 € au titre du plan de formation SDEA ; 75 950 € au titre des structures missionnées – réseau création ; 84 150 € au titre de la diffusion jeune public ; 12 375 € au titre des manifestations et initiatives diverses, et d'autoriser le Président à signer la convention avec Mayenne Culture et avec les bénéficiaires de subventions au titre des «Scènes départementales jeune public ».

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

MM. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de communes Maine Saosnois et Fabien LORNE, Vice-Président de la Communauté de commune Loué-Brûlon-Noyen, Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines, ne prennent part ni au débat ni au vote.

42 **Contrat territoire lecture - Convention de partenariat**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver et d'autoriser le Président à signer les conventions :

- \* cadre et d'exécution du Contrat territoire-lecture fixant les modalités d'intervention, dans le cadre du schéma département de "lecture publique",
- \* d'exécution du Contrat territoire-lecture conclu avec la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe,
- \* du Prix des lecteurs 13-16 ans au titre de l'année 2017-2018, permettant de définir les modalités d'organisation générale, ainsi que la répartition des charges financières des différents partenaires.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

43 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 95 325 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

44 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente un crédit de 1 500 € à l'association pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

45 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 4 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habilité le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

### **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

46 **Garanties d'emprunt accordées par le Département - Modification des caractéristiques de 36 emprunts - SA d'HLM F2M**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à la SA d'HLM F2M à hauteur de 7 559 195,66 € pour 36 emprunts réaménagés auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

47 **Garanties d'emprunt accordées par le Département - Réaménagement de deux emprunts - SA d'HLM Le Logis Familial**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA d'HLM Le Logis Familial à hauteur de 80% pour deux emprunts d'un montant total de 1 214 061 € réalisés initialement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et réaménagés auprès de la Caisse d'Epargne.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

48 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Sablé sur Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à l'OPH Sarthe Habitat sa garantie à hauteur de 80% pour un emprunt global de 1 909 095 € destiné à financer la reconstruction de 25 logements locatifs collectifs et individuels situés avenue de Montreux à Sablé sur Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.**

Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de Sarthe Habitat, MM. Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER et Régis VALLIENNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

49 **Mainlevée partielle de deux hypothèques - SA des Marches de l'Ouest**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la mainlevée partielle de deux hypothèques prises au profit du Département par la SA des Marches de l'Ouest sur des parcelles de terrain situées au Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

50 **Modalités des astreintes au sein de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement territorial**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à approuver :

- Les emplois autorisés à exercer les astreintes, qu'ils soient occupés par des agents titulaires ou non titulaires
- Les modalités d'indemnisation ou de compensation des astreintes et des interventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

51 **Répartition du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement et de mutation (TADEM)**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir le produit des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement entre les communes de moins de 5 000 habitants. Pour 2017, le montant du fonds de péréquation départemental à redistribuer s'élève à 7 113 172,24 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

52 **Répartition du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle**

Il est proposé à la Commission permanente de délibérer sur la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle entre les communes et EPCI défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leur charge. Pour 2017, le montant du fonds de péréquation départemental à redistribuer s'élève à 2 642 711 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

53 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 1 800 € à la Chambre d'Agriculture de la Sarthe pour l'organisation d'un stand à la Foire des 4 Jours du Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

54 **Convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Local d'Information et de Coordination.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

55 **Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Mission Locale Sarthe Nord**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès de la Mission Locale Sarthe Nord.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

56 **Représentation du Conseil départemental dans les organismes extérieurs**

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à la désignation des élus, pour siéger et représenter le Conseil départemental au sein des organismes extérieurs.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

57 **Représentation du Département au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A.)**

Il est proposé à la Commission permanente de désigner des élus au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A.)

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le : 19 octobre 2017

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.